



CONDITIONS DE L'ACTION

« Achetez un réfrigérateur FAB et recevez un cadeau au choix »

Description de l'action

À l'achat d'un réfrigérateur FAB (modèle et couleur au choix), vous recevez un cashback de 100 € OU une machine à eau pétillante SMEG SKC01 d'une valeur de 169,99 €.

Conditions de participation

- Cette action est organisée par Smeg Belgium – Schoonmansveld 12 – 2870 Puurs-Sint-Amands – BE 0437.759.812.
- En participant à cette action, vous acceptez les présentes conditions.
- Cette action n'est pas cumulable avec d'autres actions, réductions ou offres, sauf mention contraire.
- L'action est exclusivement valable pour les appareils achetés sur smeg.be ou dans l'un des points de vente participants en Belgique, et uniquement pour les achats à titre privé. Vous trouverez la liste complète des [points de vente](#) participants ici.
- Toute demande incomplète, non conforme aux conditions ou introduite hors délai sera rejetée. Vous en serez informé et disposerez de 10 jours ouvrables pour compléter votre demande avant son rejet définitif.

Période de l'action

- L'action se déroule du 1er octobre au 31 décembre 2026 inclus.
- La date de facturation de l'appareil fait foi.
- Les demandes peuvent être introduites jusqu'au 15 janvier 2027 inclus.
- Les achats et les demandes effectués en dehors de ces périodes ne sont pas admissibles.

Modèles participants

- L'action est valable à l'achat d'un réfrigérateur FAB neuf, dans le modèle et la couleur de votre choix. Les modèles suivants participent à l'action : FAB 5, FAB 10, FAB 28, FAB 30, FAB 32, FAB 38 et FAB 50. Vous trouverez la liste complète des appareils participants [ici](#).
- Les appareils suivants sont exclus de l'action : lave-vaisselle et hottes FAB, modèles d'exposition, produits de second choix et appareils achetés dans le Smeg Outlet (en ligne et en magasin).

S M E G

Cadeau au choix

- Vous pouvez choisir l'un des cadeaux suivants (ci-après le « cadeau ») :
 - **Machine à eau pétillante Smeg SKC01** d'une valeur indicative de 169,99 € TVAC. L'appareil est expédié par Smeg à l'adresse que vous avez indiquée. Si la couleur choisie n'est pas disponible, Smeg vous propose une autre couleur ou, si vous ne l'acceptez pas, le versement du cashback correspondant.
 - **Cashback** : remboursement de 100 € TVAC, versé par virement bancaire sur le compte IBAN belge que vous avez indiqué.
- Le choix du cadeau est irrévocable dès l'approbation de la demande.
- Le cadeau est expédié ou versé directement par Smeg, et non par le revendeur.
- L'action est limitée à 1 cadeau par ménage (même nom, même adresse postale), quel que soit le nombre de réfrigérateurs FAB achetés pendant la période de l'action. Smeg se réserve le droit de vérifier le respect de cette limitation et de refuser toute demande qui y contrevient, y compris lorsque différentes identités ou adresses de livraison sont utilisées pour un même ménage.
- Si vous retournez le produit acheté, vous devez également retourner le cadeau reçu ou rembourser le cashback.

Comment participer ?

Pour bénéficier de cet avantage, suivez les étapes ci-dessous :

1. Achetez un réfrigérateur FAB neuf pendant la période de l'action sur smeg.be ou auprès d'un revendeur participant en Belgique.
2. Enregistrez votre achat via [le formulaire de l'action](#) avant le 15 janvier 2027 et choisissez votre cadeau : machine à eau pétillante ou cashback.
3. Joignez votre preuve d'achat (facture ou ticket de caisse mentionnant le point de vente, le modèle FAB, la date et le prix). Si vous choisissez le cashback, indiquez également votre numéro de compte IBAN belge.
4. Smeg vérifie dans un délai de 15 jours ouvrables si votre demande remplit les conditions et expédie la machine à eau pétillante ou verse le cashback dans les 30 jours ouvrables suivant l'approbation de la demande.

Autres dispositions

- Smeg se réserve le droit de modifier les conditions de l'action ou d'y mettre fin anticipativement, sans préavis, si les circonstances l'exigent.
- Cette action est uniquement valable dans les points de vente participants. Un point de vente n'est pas tenu de participer à cette action. Pour en bénéficier, il est conseillé de vérifier au préalable si

S M E G

votre revendeur y participe.

- En cas d'abus, de fraude ou de non-respect des présentes conditions, Smeg se réserve le droit de refuser la participation à l'action.
- Smeg Belgium NV traite vos nom, adresse et coordonnées bancaires exclusivement pour la gestion de l'action, conformément au RGPD et à la législation belge. Les données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'action et le respect des obligations légales de conservation, puis supprimées. Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition, contactez info@smeg.be. La [politique de confidentialité](#) complète est disponible sur smeg.be.
- Smeg n'est pas responsable des dommages liés à la participation à l'action, notamment en cas de retard, de perte, de défaillance des moyens de communication ou de force majeure empêchant l'exécution de l'action, la livraison du cadeau ou le versement du cashback.
- Les réclamations peuvent être adressées à info@smeg.be. À défaut de solution amiable, le consommateur peut s'adresser gratuitement au Service de Médiation pour le Consommateur via <https://consumentenombudsdienst.be/>.
- Le droit belge, en particulier le Livre VI du Code de droit économique, est applicable. Les litiges relèvent de la compétence exclusive des tribunaux belges.
- Pour toute question ou information complémentaire concernant cette action, vous pouvez envoyer un e-mail à info@smeg.be.